

Rôle du tuteur à l'amap

administratif

- Etablir le contrat en lien avec le producteur
- informer les adhérents du renouvellement de contrat (via le site)
- Récupérer contrats et chèques
- Etablir une liste des adhérents + paiement
- Faire une feuille d'épargne avec le producteur
- Transmettre mensuellement au producteur les chèques
- Veiller au paiement de l'adhésion des adhérents à l'association Les fermes Amap'orte

relationnel

- Informer les visiteurs et adhérents potentiels du fonctionnement de l'amap et du contrat
- Etre présent lors des distributions en période de renouvellement du contrat
- Informer les adhérents sur les évènements en lien avec le producteur
- Echanger avec le producteur
- Participer aux portes ouvertes, si possible
- Participer 1X par an à la rencontre tuteurs/producteur/CA

Temps estimé = ½ journée par mois, en période de renouvellement 8 à 12h